Image not found or type unknown

Fiscalité moins value RSUs

Par **Thythy**, le **12/10/2023** à **07:27**

Bonjour,

Cette année, je paye beaucoup d'impôts car j'ai reçu des actions gratuites non qualifiées (RSUs, pas encore vendues), taxées en traitement de salaire.

Depuis, la valeur de l'action a énormément chutée, et meme si je vendais tout, l'argent que je recevrais ne couvrirait même pas le montant des taxes.

Cela me semble aberrant de devoir payer tant de taxes sur quelque chose qui est hors de mon contrôle (je demande pas à avoir ces actions gratuites), et qui ne correspond pas à de l'argent qu'il m'est possible d'utiliser.

En 2023, j'ai reçu de nouveau des actions gratuites.

Est-ce au moins possible de vendre certaines de mes anciennes RSUs avant la fin de l'année et imputer leur moins-value sur les gains d'acquisition des nouvelles RSUs reçues? Pour qu'au moins je n'ai finalement pas à payer d'impôts sur ces nouvelles RSUs en 2024?

Merci!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés